

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Désignation sur la plaquette de marquage/Nom commercial du produit

désignation sur la plaquette de marquage/Nom commercial du produit

Photopolymer ABS TRU

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

Secteur d'utilisation

Light curing resin for EnvisionTec's family Computer Aided Modeling Devices

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur)

Envisiontec GmbH

Brusseler str., 51

Germany-D 45968 Gladbeck

boîte postale:

Téléphone: +49204398750

Telefax: +492043987599

E-mail: info@envisiontec.com

Renseignement téléphone: +49204398750

Numéro d'appel d'urgence: +49204398750

www.envisiontec.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence

Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.

SECTION 2: Identification des dangers

description des dangers

Désignation des dangers:

Cet article ne contient pas de matières ou de préparations dangereuses susceptibles d'être libérées dans les conditions normales ou raisonnablement prévisibles d'utilisation.

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Dangers pour la santé:

Dangers pour la santé

Skin Irrit. 2

Consignes en cas de risques pour la santé

H315 Provoque une irritation cutanée.

Dangers pour la santé

Eye Irrit. 2

Consignes en cas de risques pour la santé

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Dangers pour la santé

Skin Sens. 1

Consignes en cas de risques pour la santé

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Dangers pour la santé

STOT SE 3

Consignes en cas de risques pour la santé

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Risques environnementaux:

Dangers pour l'environnement

Aquatic Chronic 2

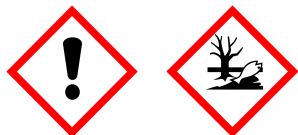
consignes en cas de risques pour l'environnement

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes des risques



GHS07

GHS09

Mention d'avertissement

Attention

Consignes en cas de danger:

Consignes en cas de risques pour la santé:

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Consignes en cas de risques pour l'environnement:

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

consignes de sécurité:

Informations générales:

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 À conserver hors de portée des enfants.

Prévention:

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Réaction:

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau/.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Conservation:

P403 Stocker dans un endroit bien ventilé.

P404 Stocker dans un récipient fermé.

Evacuation:

P501 Dispose of contents/container to accordance with local regulation.

Identificateurs produit

Composant(s) déterminant la classification de danger pour l'étiquetage

Hexane-1,6-diol diacrylate

Isobornyl acrylate

Phosphine oxide

Titanium dioxide

Indications diverses

Aucune information disponible sur la toxicité aiguë cutanée et par inhalation

2.3 Autres dangers

Autres dangers

Autres risques

Faire en sorte de ne pas affecter des personnes souffrant de problèmes de sensibilisation cutanée, d'asthme, d'allergies, d'affections respiratoires chroniques ou répétitives, à un poste de travail où la préparation est utilisée.

SECTION 3: Composition / informations sur les composants

remarque

Teneur des mentions de danger (phrases H et EUH) : voir section 16.

3.1/3.2 Indications pour mélange

Composants dangereux

hexane-1,6-diol diacrylate	3 - 15 %
CAS 13048-33-4	
EC 235-921-9	
INDEX 607-109-00-8	
Skin Irrit. 2, H315 / Eye Irrit. 2, H319 / Skin Sens. 1, H317	
Acrylated monomer	10 - 20 %
CAS Proprietary	
Skin Irrit. 2, H315 / Eye Dam. 1, H318	
Acrylated oligomer	40 - 60 %
CAS Proprietary	
Skin Irrit. 2, H315 / Eye Irrit. 2, H319	
Acrylated monomer	1 - 5 %
CAS Proprietary	
Eye Irrit. 2, H319 / Aquatic Chronic 2, H411	
Titanium dioxide	0.1 - 0.2 %
Acute Tox. 4, H332 / Skin Irrit. 2, H315 / Eye Irrit. 2, H319 / STOT SE 3, H335	
Isobornyl acrylate	1 - 3 %
CAS 5888-33-5	
EC 227-561-6	
Acute Tox. 4, H332 / Skin Irrit. 2, H315 / Eye Irrit. 2, H319 / STOT SE 3, H335	

Phosphine oxide	<2 %
CAS Proprietary	
Skin Sens. 1, H317 / Aquatic Chronic 4, H413	

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Remarques générales

Changer les vêtements souillés ou mouillés.

En cas d'inhalation

En cas d'inhalation de produits de décomposition, transporter la victime à l'air frais et l'allonger au calme.

après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion

NE PAS faire vomir. Après ingestion, rincer la bouche de la victime consciente à l'eau et appeler immédiatement le médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes

Aucun symptôme connu jusqu'à présent.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement spécial

Traitement symptomatique.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Informations complémentaires

Le produit lui-même n'est pas combustible. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

5.1 Moyen d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Dioxyde de carbone (CO₂)

Extincteur à sec

Mousse.

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux

Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO₂).

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie:

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Indications diverses

Éliminer immédiatement les fuites. Éliminer immédiatement les quantités renversées.

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Personnel non formé pour les cas d'urgence

Mesures de précautions individuelles

Assurer une aération suffisante.

Utiliser un équipement de protection individuel

Eloigner toute source d'ignition.

Équipes d'intervention

Protection individuelle

Utiliser une protection respiratoire adéquate

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

Matière appropriée pour recueillir le produit :

Matériau absorbant, organique

Sable

Liants chimiques, contenant des acides

6.4 Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir paragraphe 7

Protection individuelle: voir paragraphe 8

Evacuation: voir paragraphe 13

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale

ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Une douche oculaire est installée et son emplacement indiqué bien en vue

Mesures de protection

Précautions de manipulation

Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Éviter de:

Contact avec la peau

Contact avec les yeux

Selon le produit, toujours fermer le récipient de manière hermétique.

Mesures de lutte contre l'incendie

Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Demandes d'aires de stockage et de récipients

Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine. Conserver le récipient bien fermé.

Conseils pour le stockage en commun

Matières à éviter

Agent oxydant
Agent réducteur
Base forte
Alcools

Autres indications relatives aux conditions de stockage

Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger les conteneurs contre l'endommagement.

Protéger contre :

Radiations UV/rayonnement solaire

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Recommandation

Tenir compte de la fiche des spécifications techniques.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Aucune donnée disponible

8.2 Contrôle de l'exposition

Protection individuelle

Protection yeux/visage

Protection oculaire appropriée :

Lunettes avec protections sur les côtés
Lunettes à coques.

Protection de la peau

Protection de la peau

Modèle de gants adapté:

Gants à usage unique

Matériau approprié:

NBR (Caoutchouc nitrile)
Caoutchouc butyle.

Matériau déconseillé:

NR (Caoutchouc naturel, Latex naturel)

Protection corporelle:

Protection du corps appropriée:

Blouse de laboratoire. Manteau de laboratoire.

Protection respiratoire

Le port d'un masque respiratoire protecteur n'est pas nécessaire si l'utilisation s'effectue conformément aux règles et dans des conditions normales.

Une protection respiratoire est nécessaire lors de:
ventilation insuffisante.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

aspect

État

liquide

Couleur

jaune-orange

Odeur

Acrylate

		paramètre	Méthode - source - remarque
pH	7.2 - 7.6	à °C: 25 °C	
Point de fusion/point de congélation			Aucune donnée disponible
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	>100 °C		
Point éclair (°C)	>150 °C		
Vitesse d'évaporation			Aucune donnée disponible
Solides inflammables			Aucune donnée disponible
Aérosols inflammables			Aucune donnée disponible
Limite supérieure d'explosivité (Vol%)			Aucune donnée disponible
Limite inférieure d'explosivité (Vol%)			Aucune donnée disponible
Pression de la vapeur			Aucune donnée disponible
Densité	1.08 - 1.12 g/cm ³		
Densité de la vapeur			Aucune donnée disponible
Solubilité dans les corps gras (g/L)			Aucune donnée disponible
Solubilité dans l'eau (g/L)			insoluble
Soluble (g/L) dans			Isopropanol.
Coefficient de partage: n-octanol/eau			Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité			Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité			Aucune donnée disponible
Température de décomposition			Aucune donnée disponible
Explosifs			Aucune donnée disponible
Gaz comburants			Aucune donnée disponible
Liquides comburants			Aucune donnée disponible
Matières solides comburantes			Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	600 - 900 mPa*s	à °C: 25 °C	

paramètre	Méthode - source - remarque
temps d'écoulement	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	Aucune donnée disponible

9.2 Autres informations pertinentes relatives à la sécurité

Aucune donnée disponible

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

No hazardous reaction when handled and stored according to provisions.

10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Risque de polymérisation

with heat evolution in presence of radical forming substance, reducing agents, and/or heavy metals ions.

10.4 Conditions à éviter

En cas d'une action de la lumière :

Risque de polymérisation

Can polymerize with intensive heat release.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter

Agent oxydant

Agent réducteur

Générateur de radicaux

Peroxyde

Acide

alcalies (bases)

Métaux lourds.

10.6 Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut s'accompagner d'un dégagement de vapeurs et de gaz irritants.

Dioxyde de carbone

Monoxyde de carbone.

SECTION 11: Informations toxicologiques

Informations complémentaires

Product has not been tested. The statement is derived from properties of the components.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Toxicité dermique aiguë

ingrédient Titanium dioxide

Toxicité aiguë, dermique >10000 mg/kg

Dose efficace

DL50:

Espèce:

Rat.

ingrédient Isobornyl acrylate

Toxicité aiguë, dermique >5000 mg/kg

Dose efficace

DL50:

Espèce:

Lapin.

Toxicité orale aiguë

ingrédient Titanium dioxide

Toxicité aiguë, par voie orale >10000 mg/kg

Dose efficace

DL50:

Espèce:

Rat.

ingrédient hexane-1,6-diol diacrylate

Toxicité aiguë, par voie orale >5000 mg/kg

Dose efficace

DL50:

Espèce:

Rat.

ingrédient Isobornyl acrylate

Toxicité aiguë, par voie orale >4890 mg/kg

Dose efficace

DL50:

Espèce:

Rat.

Endommagement/irritation des yeux

Estimation/classification

Provoque une sévère irritation des yeux.

Irritation des voix respiratoires

Estimation/classification

Irritant pour les voies respiratoires.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

Estimation/classification

Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau. Peut provoquer une allergie cutanée.

SECTION 12: Informations écologiques

Indications diverses

Do not allow uncontrolled discharge of product into the environment. Do not allow to enter into surface water or drains. The product has not been tested. The statement is derived from the properties of the components.

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique

Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson

ingrédient Titanium dioxide

Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson >1000 mg/l

Dose efficace

CL50:

Durée du test 96 h

espèce

Brachydanio rerio

ingrédient Phosphine oxide

Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson >0.09 mg/l

Dose efficace

CL50:

Durée du test 96 h

espèce

Brachydanio rerio

Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les crustacés

ingrédient Titanium dioxide

Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les crustacés >1000 mg/l

Dose efficace

EC50

Durée du test 48 h

espèce

Daphnia magna (puce d'eau géante)

ingrédient Phosphine oxide

Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les crustacés >1.175 mg/l

Dose efficace

EC50

Durée du test 48 h

espèce

Daphnia magna (puce d'eau géante)

12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Estimation/classification

Not readily biodegradable (according to OECD criteria)

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible

12.6 Autres effets nocifs

Aucune donnée disponible

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Élimination appropriée / Produit

Élimination appropriée/Produit:

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Élimination appropriée / Emballage

Conditionnement:

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

Code des déchets conditionnement 070208

Déchets nécessitant une attention particulière: Oui.

Désignation des déchets

autres résidus de réaction et résidus de distillation

Code des déchets produit 070208

Déchets nécessitant une attention particulière: Oui.

Désignation des déchets

autres résidus de réaction et résidus de distillation

SECTION 14: Informations relatives au transport

	Transport par voie terrestre (ADR/RID)	Transport maritime (IMDG)	Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)
14.1 N° UN	non applicable	non applicable	non applicable
14.2 Désignation officielle pour le transport			
14.3 Classe(s)			
14.4 Groupe d'emballage			
14.5 DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT			
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur			
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC			

remarque - Transport par voie terrestre (ADR/RID)

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

remarque - Transport maritime (IMDG)

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

remarque - Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Aucune donnée disponible

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour les substances de ce mélange.

SECTION 16: Autres informations

Texte des phrases R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Références littéraires et sources importantes des données

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.